

Le gouvernement veut rebattre les cartes de l'éducation prioritaire

Paris, 25 nov. 2020 (AFP) -

Finis les écoles et collèges classés REP ? Le gouvernement veut réformer la politique d'éducation prioritaire en repensant les moyens attribués aux établissements en difficulté, au risque de laisser de nombreux publics défavorisés de côté, regrettent des spécialistes du secteur.

La secrétaire d'Etat chargée de l'Education prioritaire Nathalie Elimas a annoncé lundi que la carte des écoles et collèges labellisés "Réseau d'éducation prioritaire" serait bientôt revue.

Depuis quarante ans, les gouvernements successifs s'appuient sur cette politique pour aider les établissements situés dans des zones socialement défavorisées. Elle concentre des moyens (environ 2 milliards d'euros) au bénéfice de 20% des élèves dans plus de 1.000 réseaux réunissant collèges et écoles, dont 350 en éducation prioritaire renforcée (REP+).

"Aujourd'hui, on est dans la carte - et on dispose de moyens - ou on n'y est pas", a expliqué Mme Elimas au Parisien. "On s'est rendu compte que ce système figé crée des effets de seuil et laisse des structures au bord du chemin".

Pour permettre davantage de "souplesse", le gouvernement va lancer une expérimentation en passant des contrats de trois ans entre l'école ou l'établissement et le rectorat, avec une "clause de revoyure pour les prolonger si besoin". En clair, les établissements bénéficiant de l'aide de l'Etat ne seront plus désignés au niveau national mais local.

L'expérimentation va concerner à partir de septembre prochain les académies de Lille, Marseille et Nantes.

"Nous ne touchons pas aux établissements labellisés REP+ et pour l'année 2021, la carte des REP" ne bouge pas, assure Mme Elimas.

Ce changement de politique reprend en partie les préconisations du rapport de l'universitaire Pierre Mathiot et de l'inspectrice générale Ariane Azéma, rendu il y a un an au ministre de l'Education Jean-Michel Blanquer.

"Jusqu'à présent, il y avait des trous dans la raquette avec des établissements classés REP qui n'auraient pas dû l'être et, à l'inverse, des établissements exclus à tort de cette politique", affirme Pierre Mathiot, qui approuve une "gestion plus fine" du dispositif.

- "Plus une priorité" - Cette réforme va-t-elle pour autant permettre d'inverser la tendance et diminuer les inégalités scolaires liées aux difficultés sociales ?

Rien n'est moins sûr, selon Jean-Yves Rochex, professeur émérite à l'université de Paris 8, spécialiste du sujet.

"Ces annonces sont très inquiétantes car elles montrent que le ministère ne fait plus de cette question une priorité", affirme-t-il. "Ce qui se profile à terme, c'est une politique de pilotage des établissements en fonction de leurs résultats, sur un modèle anglo-saxon, soit la fin du service public d'éducation prioritaire".

Si la politique actuelle fonctionne moins bien qu'espéré, "c'est parce qu'on n'y a pas mis suffisamment de moyens", selon lui. "Un élève des beaux quartiers continue à coûter plus cher qu'un élève d'une cité de Seine-Saint-Denis".

Nathalie Elimas a aussi annoncé lundi la création d'un "bureau d'aide rapide", un service d'assistance aux devoirs en ligne par des enseignants de différentes disciplines.

"C'est pour le moment la seule mesure concrète", relève Marc Bablet, ancien responsable de l'éducation prioritaire au ministère de 2013 à 2018. "Il s'agit là de soutenir des difficultés ponctuelles, individuelles, or les problèmes que rencontrent les enfants des quartiers défavorisés sont beaucoup plus structurelles; ce n'est pas comme cela qu'on va les résoudre".

Pour réduire les inégalités scolaires, Jean-Michel Blanquer a mis en oeuvre depuis son arrivée au gouvernement une promesse de campagne d'Emmanuel Macron: dédoubler les classes de CP, CE1 et grandes sections de maternelle en REP et REP+.

Une initiative largement approuvée sur le terrain, mais encore une fois jugée insuffisante par certains: "il aurait



PAYS :France
SURFACE :97 %
PERIODICITE :Quotidien



► 25 novembre 2020 - Edition Fil Gen

fallu en même temps davantage accompagner les enseignants, renforcer leur formation, le travail en équipe", déplore Marc Babet.

Un constat partagé par Jean-Yves Rochex: "dédoubler les classes ne suffit pas si les enseignants ne sont pas suffisamment outillés pour analyser ou traiter les difficultés sociales de leurs élèves".

ito/asm/pa/ao

Afp le 25 nov. 20 à 08 00.